

Une vingtaine de policiers s'éparpillent dans l'amphithéâtre. Au tableau, un intitulé étrange : « Disparition inquiétante : quelle urgence pour quelles diligences ? » L'ambiance quasi-scolaire tranche avec le quotidien de la brigade criminelle de Versailles. « En police, nous n'avons pas la culture du débriefing, on cherche plus qui sanctionner quand ça ne marche pas bien. Là, vous pouvez parler librement », prévient le commissaire Bastien Barnabé, le patron du service, en ouverture de ce « retour d'expérience » – « retex », dans le jargon maison. Soucieux de faire progresser ses troupes et de leur éviter d'éprouver un sentiment d'échec traumatisant, il veut étudier au plus près ce qui a fonctionné, ou pas, au cours de l'affaire en question.

Le capitaine L., chef adjoint du groupe 2, prend la parole. Tout a commencé pour lui par un appel téléphonique, une nuit de janvier, il y a quatre mois. Une double disparition, un garçon de 10 ans et sa maman. Il doit filer en Seine-et-Marne. La famille habite depuis peu un lotissement de quelques dizaines de pavillons confortables, aux jardins soignés. Le père est commerçant ; c'est un bossueur, souvent absent. Elle a 33 ans et une vie monotone consacrée à leur fils. Un peu plus tôt dans la journée, ses parents devaient déjeuner avec elle et l'enfant. Mais, une fois sur place, ils ont trouvé porte close. De retour chez lui, le mari s'est inquiété. Les chaussures de son épouse n'étaient pas là, pas plus que sa veste et son sac à dos. Comme elle n'a pas de portable, il n'a pas pu la joindre. A 20 heures, il s'est rendu au commissariat, la procédure a été déclenchée et la « Crim' Versailles » mobilisée.

Le temps d'arriver, il est 1 heure du matin. Le temps d'effectuer les constatations, il est 2h30. « Il n'y a pas de corps, c'est une maison toute neuve, avec très peu de meubles et de déco », reprend le capitaine L. Dans la chambre de l'enfant, il remarque des petites traces de sang et l'absence du drap-housse du lit et des rideaux. « Je me dis qu'on a peu de chances de retrouver le gamin vivant. » Très vite, les autorités accourent. Il y a foule : le parquet, la police locale... Tout le monde s'interroge, tout en piétinant la scène, au risque de ralentir l'enquête. Faut-il déclencher une Alerte enlèvement ? A cette heure-là, ça ne sert à rien.

« REJOUER » LE CRIME

La jeune maman n'ayant pas de voiture, elle n'a pas dû aller bien loin. Les enquêteurs fouillent le quartier. Un maître-chien, Eric Gully, conseiller départemental à l'unité cynotechnique des pompiers de Seine-et-Marne, les aide. Sa spécialité : la recherche des disparus. A chaque fois qu'il pénètre dans une pièce, il se demande où l'on peut cacher un corps. L'homme est du genre perfectionniste : il a cartographié numériquement tout le département, car il en avait assez du travail à l'ancienne, au Stabulo et aux cartes IGN. Son art de la traque s'appuie sur une certitude : « Trois fois sur cinq, on retrouve les gens au point zéro. Mais personne ne fouille jamais le point zéro », dit-il lors du « retex » devant les policiers.

Après les tergiversations de la nuit, un imposant dispositif est déployé dès l'aube : drones, plongeurs, CRS, pompiers... C'est alors qu'en rangeant sa poubelle un voisin y découvre un sac Ikea. A l'intérieur, des vêtements, des chaussures et du matériel de nettoyage plein de sang. Il y a aussi un rideau et un drap-housse, des baskets de petite taille dont les semelles sont rougeâtres. Une autre voisine témoigne avoir vu la jeune femme seule tirer une valise dans la journée de la disparition.

Le chien d'Eric Gully s'agitte devant une benne de chantier. Il farfouille, tombe sur une valise. A l'intérieur, le corps de l'enfant. Le légiste constate des traces de défense sur les mains, des plaies au cou et à l'abdomen. Le lendemain, la maman sera retrouvée chez une proche et interpellée. Caché dans la doublure de son manteau, un couteau à la lame encore rougie. Son entourage évoquera par la suite ses troubles mentaux, sa violence avec le petit, son isolement, l'absence du mari.

Les policiers ont-ils raté des éléments en envisageant d'abord l'hypothèse d'une crise interne au couple et d'une quelconque responsabilité du mari ? Cela n'aurait rien changé, le sort tragique du garçon était scellé, mais le commissaire veut qu'ils apprennent de ces tâtonnements. « Nous avons un rang à tenir sur une scène de crime, insiste-t-il devant les chefs de groupe. Les magistrats doivent se dire qu'ils ne peuvent pas saisir plus compétents que nous en la matière dans la grande couronne parisienne. » De fait, comme la saisine d'une unité dépend du procureur, une compétition sous-jacente existe entre les services de police et ceux de la gendarmerie, chargés de la région.

S'il est un autre exercice où il faut également afficher son savoir-faire, sa capacité à comprendre les rouages de la mécanique cri-



TITWANE

Les enquêteurs sur le théâtre des opérations

LA CRIM' AU JOUR LE JOUR 4/4 Constatations, analyses, reconstitutions... La scène de crime constitue l'expression suprême du savoir-faire des policiers. Une compétence qui pourrait se voir amputée par le projet de réforme de la police judiciaire à l'étude

minelle, c'est celui des reconstitutions, organisées en présence des magistrats et des avocats. Une sorte de pièce de théâtre, au cours de laquelle il faut « rejouer » le crime et mettre en exergue les incohérences des déclarations des protagonistes.

Début septembre 2022, alors que la « Crim' Versailles » bruisse de la contestation du projet de réforme de la police judiciaire, ses agents sont débordés. Nicolas V., le chef du groupe 1, doit préparer la reconstitution d'une rixe survenue dans la banlieue sud. Un groupe de jeunes avait fondu sur un adolescent, tué d'un coup de couteau. Le capitaine V. n'aime guère les dossiers de violences urbaines, ces poussées de fièvre collective au milieu desquelles il est bien souvent impossible de déterminer qui a fait quoi. Il aime encore moins reconstituer les rixes, reproduire la chorégraphie des faits, parfois au milieu des cités, avec les risques que cela implique.

Cette reconstitution concernant une dizaine de mis en cause, il faut autant de figurants pour les incarner. Une annonce a été publiée afin de recruter des intermittents du spectacle. Aucune réponse. Des agents devront jouer les figurants. Plusieurs dizaines de leurs collègues, ainsi que des gendarmes assureront la sécurité. Un investissement logistique important, digne du tournage d'un film. Les policiers de la Crim' ne trouvent pas cela très utile dans la mesure où, a priori, personne n'a vu qui a donné le coup de couteau mortel. Mais d'un point de vue « citoyen », ils le concèdent : autant d'argent public déboursé pour éviter de condamner qui ce soit à vingt ans de prison sur une présomption, c'est « rassurant ».

La nuit est tombée sur cette ville de banlieue. Tout le carrefour situé en bas de la cité la plus proche a été bouclé. Le capitaine V. est à la manœuvre. Autour de lui, les témoins et les deux seuls accusés ayant reconnu leur présence sur les lieux le soir des faits, équipés d'un gilet pare-balles et tenus en laisse par des agents de l'administration pénitentiaire ; la juge d'instruction, son petit tabouret pliant, sa greffière et son ordinateur pour noter toutes les déclarations ; les avocats de la défense et des parties civiles. La victime

sera incarnée par un mannequin blanc qui s'affaisse sans cesse et provoque des rires amusés. Le défilé de deux cents personnes se met en marche. Le jour des faits, la séquence du meurtre avait dû durer dix minutes. Ce soir, elle durera dix heures.

A l'époque, la plupart des assaillants avaient déboulé entassés dans un utilitaire. Deux autres chevauchaient un scooter, un fusil à la main. Ils avaient encerclé la petite voiture au volant de laquelle les deux personnes visées tentaient de fuir. Un des passagers, étouffé par le gaz lacrymogène pulvérisé dans l'habitacle, avait réussi à s'enfuir en courant, avant d'être rattrapé et poignardé. Dix fois, ces séquences sont rejouées devant des témoins transis de froid. « Plus jamais je ne serai témoin », confie l'un d'eux. Cette reconstitution, en fin de compte, ne fera rien émerger de particulier.

IMPORTANCE SYMBOLIQUE

Parfois, ce « théâtre » revêt avant tout une importance symbolique. Fin mai 2022, Arnaud M., le chef du groupe 3, pilote ainsi la reconstitution du « dossier de [sa] carrière », comme il le qualifie : la « THV Herblay », pour « tentative d'homicide volontaire », perpétrée contre deux collègues de la police judiciaire (PJ) de Cergy-Pontoise sur un parking de la zone industrielle d'Herblay (Val-d'Oise), en octobre 2020. Après s'être fait tabasser et détrosser par leurs agresseurs, ils avaient reçu huit balles tirées à bout portant avec leurs propres armes.

Sur place, un agent de la scientifique annonce des mesures – « 14,52 » et « 6,90 » – tout en déroulant un mètre le long de la scène de crime. Puis il dépose ici ou là des « cavaliers » jaunes comme autant de douilles retrouvées. Autour, le décor n'a pas changé depuis la nuit des faits : un entrepôt maquillé en garage faisait alors office de point de stockage pour un grossiste en cannabis. Une tonne de drogue venait d'y être braquée le matin même. Cette nuit-là, les deux enquêteurs de la PJ s'y rendent pour vérifier cette adresse et comprendre ce qu'il s'était passé. Mais trois jeunes squattent devant le faux garage pour le protéger. Ils y vivent presque :

« NOUS AVONS UN RANG À TENIR SUR UNE SCÈNE DE CRIME. LES MAGISTRATS DOIVENT SE DIRE QU'ILS NE PEUVENT PAS SAISIR PLUS COMPÉTENTS QUE NOUS EN LA MATIÈRE »

BASTIEN BARNABÉ
chef de la brigade criminelle de Versailles

à l'étagé, il y a du matériel de camping, une console de jeux vidéo et des brosse à dents.

En arrivant dans ce quartier désert en pleine nuit, les deux policiers tombent sur ces trois « gardiens » qui se jettent sur eux et les laissent pour morts. « Finissez-les, fumez-les ces sales flics », a entendu un enquêteur. Les deux fonctionnaires ne doivent leur vie sauve qu'au fait que l'un d'eux était de permanence, il avait dans sa poche le téléphone d'astreinte que ses agresseurs n'ont pas trouvé et avec lequel il a alerté les secours. Les auteurs sont ensuite partis en cavale, avant d'être interpellés, cinq mois plus tard, à Nanterre, par la « Crim' Versailles ». Au plus fort de la traque, plus de 250 policiers participaient au groupe mis en place sur une messagerie cryptée. « Il fallait leur montrer qu'ils ne pouvaient pas nous faire ça », poursuit Arnaud M. avant de résumer ce qu'il en coûte, dans ce milieu, de s'en prendre aux policiers : « Même leurs proches les ont lâchés d'avoir fait une connerie pareille, ils ne les soutiennent pas en prison. »

Scène de crime, enquête, interpellations, gardes à vue, déferement, reconstitution, débriefing, puis cour d'assises... Le déroulé d'une affaire est riche, épuisant même. Ainsi, l'année 2022 a été éprouvante pour la « Crim' Versailles ». Rien qu'en décembre, trois dossiers de meurtre lui ont été confiés en huit jours : un trafiquant guyanais poignardé à Corbeil-Essonnes ; deux copains d'une vingtaine d'années abattus dans une forêt de Saint-Germain-lès-Arpaçon. A cette charge de travail importante s'est ajouté un souci majeur : l'incertitude liée à l'éventuelle réforme de la PJ. La brigade risque de perdre trois de ses quatre départements de compétence (Val-d'Oise, Essonne, Seine-et-Marne), et d'être réduite à un seul groupe sur quatre, chargé des seules Yvelines. « On demande juste le droit de pouvoir continuer à en chier comme avant », revendique Stéphanie Duchâtel, la cheffe adjointe, prête à manifester s'il le faut. L'enjeu, pour elle comme pour ses collègues, est crucial : si la réforme passe, la « Crim' Versailles » n'existera plus en l'état. ■

LORRAINÉ DE FOUCHER